

# Propreté urbaine : le pari du civisme

*Comment améliorer la propreté urbaine en centre-ville ? Le Conseil de quartier mise sur une prise de conscience des habitants.*

Nathalie Béguier, co-présidente du Conseil de quartier et élue du Conseil municipal, le répète inlassablement : "En centre-ville plus qu'ailleurs, les habitants sont très sensibles à la propreté et à la qualité de vie." Sans doute parce que ce quartier est de ceux où se conjuguent à la fois une forte densité de population et une grande mixité sociale. Et aussi parce que ce cœur de ville se veut le reflet de notre ville, le souvenir que les touristes gardent de leur passage dans la capitale des mutuelles.

L'an passé, l'achat d'une balayeuse-aspiratrice, l'une des priorités du Conseil de quartier pour faciliter le nettoyage des rues étroites du centre-ville, a été un premier pas vers plus de propreté urbaine. "Mais nous avons bien

sûr conscience que la Ville ne peut pas tout, poursuit Catherine Ganivet, co-présidente représentant les habitants. C'est à nous, citoyens, de faire en sorte que chacun soit sensibilisé, que chacun se sente responsable personnellement de la propreté en ville."

Cette année, le Conseil de quartier a soutenu le Conseil municipal enfants à l'occasion de la "journée sale" de mai dernier qui a surpris tout le monde en "bombant" à la peinture blanche, pour mieux les stigmatiser, les lieux souillés. Au total, plus de 2 000 déchets ont été répertoriés en quelques heures dans les seules rues de l'hyper-centre : crottes de chiens, papiers, détritres divers, cigarettes, chewing-gum et même... verres.

"Après cette journée, nous avons constaté que certains micro-quartiers du centre-ville sont effectivement devenus plus propres, notamment dans les rues Ricard et Victor-Hugo, ou dans les rues piétonnes", se réjouit Catherine Ganivet.

## Droits et devoirs du citoyen

Au vu de ces bons résultats, le Conseil de quartier souhaite entreprendre d'autres actions sur le thème de la propreté, à l'instar du cahier de doléances mis à disposition du public lors de la journée sans voitures du 22 septembre. Mais le centre-ville est également l'un des Conseils de quartier qui s'est le plus investi dans la charte de

La propreté, c'est l'affaire de tous... y compris de ceux qui "s'oublie" autour des poubelles. ▼



Bruno Derbord

Devant l'Hôtel de Ville au lendemain d'une manifestation populaire... ▼



Bruno Derbord



Bruno Derbord



Bruno Derbord

▲ La balayeuse-aspiratrice prouve chaque jour son utilité dans les rues de l'hyper-centre.

▲ La "journée" sale organisée par le Conseil municipal enfants a surpris tout le monde.

propreté urbaine, actuellement en cours d'élaboration. Parce que la propreté est l'affaire de tous : "Il est important que cette réflexion sur la propreté urbaine soit menée tous ensemble, les commerçants et les habitants, la Ville bien sûr, mais aussi les organismes sociaux et les promoteurs immobiliers, sans oublier les propriétaires de logements" souligne Catherine Ganivet.

Le débat reste ouvert et quelques pistes se dégagent, entre ceux qui estiment nécessaire de verbaliser les contrevenants et une majorité qui mise sur des actions

de sensibilisation et de prévention. Avec, par exemple, d'autres actions de nettoyage régulières et la mise à disposition de sacs pour le ramassage des déjections canines, mais surtout la répétition de campagnes d'affichage. "L'important, c'est de répéter sans cesse le message, conclut Nathalie Béguier. Surtout en direction des jeunes. Dans notre société axée sur l'individualisme, nous pouvons, grâce au Conseil de quartier, fédérer les gens. On pourrait résoudre bien des problèmes d'incivilités si chacun allait vers son voisin..." ■

Isabelle Jeannerot

## SUR VOTRE AGENDA

### Prochains conseils de quartier :

- Centre-ville, le 8 déc. à 19h45 salle de Justice de Paix de l'Hôtel de Ville.
- Souché, le 9 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Quartier Nord, le 13 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Clou-Bouchet, le 14 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Goise-Champclairot-Champommier, le 12 janv. à 20h30 à la MCC.
- Saint-Florent, le 18 janv. à 20h30 à la MCPT.
- Saint-Liguairé, le 19 janv. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Sainte-Pezenne, le 21 janv. à 20h30 à la MCPT.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public.